



Coupes budgétaires dans l'ESR : - 900 millions d'euros !

À peine annoncés par le ministre de l'économie Bruno Le Maire une réduction de 10 milliards d'euros sur le budget de l'État que le décret de répartition des annulations de crédits budgétaires était publié. Dans l'enseignement supérieur et la recherche, ce sont plus de 904 millions d'euros, soit les trois quarts des crédits supplémentaires, qui sont ainsi rayés du budget. En proportion, c'est très certainement l'un des secteurs les plus touchés par ces coupes budgétaires, c'est une véritable saignée. En dehors du n° 191 (recherche duale CNES/CEA), tous les programmes budgétaires relevant des missions d'enseignement supérieur et de recherche sont touchés.

Les programmes relevant strictement du budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sont tous sévèrement endommagés :

- ↑ 80 M. d'€ en moins pour le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire », ce qui va impacter directement tous les établissements, universitaires comme de recherche, dont les budgets sont déjà exsangues, qui n'arrivent plus à assumer le GVT et dont les fonds de roulement ont déjà été asséchés par le même ministre.
- ↑ 125 M. d'€ en moins pour le programme 231 « Vie étudiante ». L'indispensable revalorisation des bourses pour tous comme les aides pour faire face aux nécessités ordinaires en termes d'alimentation, de logement, seront une nouvelle fois remises à plus tard... Quant aux CROUS, leurs budgets vont connaître des déséquilibres accrus.
- ↑ 383 M. d'€ en moins pour le programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires ». Le gouvernement Macron/Le Maire remue là le couteau dans la plaie : en effet, cette annulation de crédits est supérieure à l'annonce faite fin 2023 d'une augmentation de 348 M. d'€ ! Autrement dit, de manière inédite depuis des années, le budget de la recherche sera en baisse en valeur absolue ! La recherche française, déjà éreintée par le management de la LPR (impérialisme de la recherche sur projets et contractualisation généralisée des programmes comme des personnels) subit ainsi un nouveau coup de boutoir.

Comme l'avait relevé FO ESR, le projet de loi de finances 2024 était déjà très nettement insuffisant pour rattraper les retards pris antérieurement. Sur les trois programmes évoqués ci-dessus, en euros constants la baisse était en effet de plus de 3 % en 2022 et de 0,7 % en 2023. Le projet initial pour 2024 permettait tout juste d'affronter une inflation prévue pour l'instant à 2,6 %. Même en se fondant sur cette prévision d'inflation, en euros constants le budget est désormais en baisse de 2 %.

Les conséquences sont déjà prévisibles : des milliers de postes statutaires non ouverts, des recrutements accrus de contractuels, une dégradation des conditions de travail pour tous, la paupérisation accélérée des étudiants, un nouveau recul de la recherche française dans les classements internationaux...

Il devient urgent de bloquer ce gouvernement et sa politique de matraquage budgétaire des services publics, des salariés, de la jeunesse !

FO ESR appelle tous les personnels à se réunir en heures d'information syndicales, en assemblées générales, à établir les revendications et à mettre en discussion les moyens de les faire aboutir, y compris la grève.